

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة الجزائر 2- أبو القاسم سعد الله-



كلية العلوم الاجتماعية

المرجع/المراسلات الوزارية:

01- رقم: أ.خ.و/2020 بتاريخ 29 فيفري 2020

02- رقم: أ.خ.و/416/2020 بتاريخ 17 مارس 2020

03- رقم: أ.خ.و/440/2020 بتاريخ 23/03/2020

نموذج الوثيقة البيداغوجية لتدعيم

منصة التعليم عن بعد

fss@univ-alger2.dz

اسم ولقب الأستاذة : مسيلمة ليلي	MSILTA LEILA
المقياس: لغة (مصطلحات في عام الاجتماع الحضري)	تطبيق ☒ محاضرة ☐

نوع الوثيقة - أعمال موجهة
الفئة المستهدفة من الطلبة: ماستر
المستوى: السنة الأولى
المجموعة: الأفواج: / ماستر
التخصص: علم الاجتماع الحضري. تاريخ تسليم الوثيقة: 2020 /06 /10

ملاحظة: نقوم بإرسال الدروس والوثائق (مراجع، نصوص...) عبر موقع التواصل الاجتماعي

(Facebook). عنوان المجموعة هو: <https://www.facebook.com/groups/1848891495383000/>

المادة: مصطلحات باللغة الفرنسية في علم الاجتماع الحضري
المستوى: السنة الأولى ماستر
السنة الجامعية 2019 / 2020، السداسي الثاني
التوقيت: يوم الأربعاء (09سا30 – 11سا00)

Module : Terminologie française en sociologie urbaine
Niveau : 1^{ère} année Master
Année universitaire 2019/ 2020, 2^{ème} semestre
Horaire : Mercredi (09h30 – 11h00)

7^{ème} TD : INDIVIDUALISME

Date : 06/05/2020

Contenu :

- 1_ L'individualisme
- 2_ L'individuation
- 3_ L'individualisation

Exercice n°1 : consiste à traduire une seule définition des notions traitées dans ce TD, du français à l'arabe.

1- L'individualisme (الفردانية) :

La notion d'individualisme désigne en sociologie deux ordres de réalités qui ne sont pas indépendantes l'une de l'autre ; le résultat de la mutation théorique qui, à partir du XVII^e siècle, a fait de l'individu le fondement du politique et de l'Etat de droits ; l'effet de la complexité croissante des sociétés industrielles et de la nature des liens sociaux qui en résultent.

C.B MacPherson (1962) décrit ainsi la révolution intellectuelle de l'individualisme : « L'individualisme au XVII^e siècle [...] est [...] l'affirmation d'une propriété, il est essentiellement possessif. Nous désignons ainsi la tendance à considérer que l'individu n'est nullement redevable à la société de sa propre personne ou de ses capacités, dont il est contraire par essence le propriétaire exclusif. A cette époque, l'individu n'est conçu ni comme un tout moral ni comme la partie d'un tout social qui le dépasse, mais comme son propre propriétaire... ».

[...] Dans une approche plus étroitement sociologique et qui doit, peut-être, beaucoup à une prise de distance avec l'individualisme politique, E. Durkheim définit l'individualisme comme le résultat des formes que prends la solidarité sociale dans la division du travail. Celle – ci constitue les hommes en individualités différenciées remplissant des tâches spécifiques et réalisant une « vocation ». La cohésion sociale interne résultant de la complémentarité des fonctions engendre un nouveau type de valeurs autour de la notion de « personne ». La pathologie de cet individualisme est l'anomie, lorsque

la conscience collective s'affaiblit et n'intègre plus les individus séparés. Toute une tradition sociologique s'interrogera ainsi que les effets et méfaits de la dissolution de la « communauté ». ⁽¹⁾

La thèse d'ensemble de Louis Dumont affirme quant à elle que l'individualisme caractérise un type de société qu'il appelle "modernes" et qui valorise l'individu et l'égalité, alors que les sociétés dites "traditionnelles" mettent l'accent sur le tout social. [...] Entre ces deux types de sociétés, "modernes" d'une part, et "traditionnelles", de l'autre part, apparaît une forte opposition : holisme/individualisme et hiérarchie/égalité. Pour Dumont en effet, l'individualisme est bien moderne, l'individualisation est bien un processus qui se confond avec la modernisation, mais il est lent, progressif, et différent de celui que Durkheim isole : l'individu est promu dans les valeurs des sociétés modernes par degrés successifs dans lesquels se transforme la configuration sociale : les champs du religieux, du politique et de l'économique, au départ confondus se séparent et s'autonomisent peu à peu, de telle sorte que, la modernité ne se réalise qu'avec le sujet politique (le citoyen) et l'acteur économique individuel. Et c'est bien là, en effet, une opposition qui préfigure celle qu'établira Louis Dumont entre holisme et individualisme, et que, pour sa part, Durkheim résume aussi par le couple alternative/égoïsme que l'on pourrait traduire par l'opposition entre dépendance ou aliénation sociale, et indépendance ou affirmation individuelle.

Pour autant, l'individualisme n'en est pas moins présent, pour ainsi dire de toute éternité sociale, comme invariant de la condition humaine, ainsi que le souligne donc Durkheim : « *l'individualisme, la libre-pensée ne datent ni de nos jours, ni de 1789, ni de la Réforme ni de la scolastique, ni de la chute du polythéisme gréco-latin ou des théocraties orientales. C'est un phénomène qui ne commence nulle part mais qui se développe, sans s'arrêter, tout au long de l'histoire* » ⁽²⁾.

L'individualisme au sens plein du terme donc, avec la valorisation de l'indépendance et du libre arbitre ou encore au sens que Dumont donne à ce terme, comme idéologie valorisant l'individu comme être moral, indépendant, autonome, essentiellement non social, et lui subordonnant la totalité sociale l'individualisme au sens plein du terme donc, avec la valorisation de l'indépendance et du libre arbitre ou encore au sens que Dumont donne à ce terme, comme idéologie valorisant l'individu comme être moral, indépendant, autonome, essentiellement non social, et lui subordonnant la totalité sociale. ⁽³⁾

2 – L'individuation (التميز الفردي / الشخص) :

L'individuation se caractérise comme le procès de la reconnaissance quotidienne de l'individualité de l'individu, de leur unité et de leur unicité, relatives bien entendu. C'est-à-dire avant d'être une valeur, l'individu est une construction sociale – historique du fait. Il est d'abord le produit d'une

¹ Raymond BOUDON, Philippe BESNARD, Mohamed CHERKAOUI, Bernard – Pierre LECUYER, *Dictionnaire de la sociologie*, Ed : Larousse, 2012. P. 122.

² Emile DURKHEIM, *De la division du travail social*, op. cit. P. 146.

³ Z. Dumont, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil, "Esprit", 1983.

transformation progressive des formes de socialité : des rapports sociaux et de leurs modes de légitimation. Que s'il est universel, l'individu est en même temps singulier dans la mesure où il est construit différemment d'une culture à l'autre : ce processus d'individuation varie d'une société à l'autre, et dans une même société d'un groupe social à l'autre (¹).

Ce tableau est présent chez tous les "pères fondateurs". Partant de l'analyse de chacun d'entre eux, l'individuation se caractérise comme le procès de la reconnaissance quotidienne de l'individualité des individus, de leur unité et de leur unicité, relatives bien entendu. C'est autrement dire qu'avant d'être une valeur, l'individu est une construction sociale-historique de fait; il est d'abord le produit d'une transformation progressive des formes de socialité : des rapports sociaux et de leurs modes de légitimation ; que s'il est universel, l'individu est en même temps singulier dans la mesure où il est construit différemment d'une culture à l'autre : ce processus d'individuation – mis en œuvre par l'entremise des relations que l'enfant entretient avec ses proches et, de ce fait, déterminé par les modalités de l'organisation sociale – varie d'une société à l'autre et, dans une même société, d'un groupe social à l'autre.

Cette individuation n'est pas à confondre avec l'individualisation qui se caractérise quant à elle comme le processus de la prise de distance, objective et subjective, de la personne vis-à-vis de ses inscriptions et déterminations sociales, ce qui implique que l'on conçoive la possibilité matérielle de s'affranchir de l'appartenance communautaire et, par suite, la possibilité intellectuelle (et affective) de se mettre à distance réflexive et critique des fondations éthiques qui sous-tendent les ressorts de sa solidarité. L'individuation est définie par le développement de l'individualité, comme source humaine d'autonomie passant progressivement d'une dépendance marquée à l'égard des forces intégratives holistes à une interdépendance plus grande entre ces différents niveaux d'intégration. Norbert Élias a parfaitement montré que ce processus d'individuation ne pouvait avoir lieu en dehors de processus de socialisation forts, à l'image de ce qu'ont représenté les droits sociaux et autres garanties salariales (qui furent à l'origine du développement de la société de consommation – autre dimension de l'individualisation), peu à peu arrachés à l'arbitraire paternaliste pour être intégrés au projet collectif que représentait l'État-social, notamment sous l'influence des critiques adressées au capitalisme (socialistes, féministes) qui revendiquèrent des droits plus étendus à la subsistance et à l'autonomie. L'autonomie et l'indépendance n'existent pas en dehors de cadres sociaux particuliers : elles s'acquièrent, se développent et se maintiennent grâce aux supports collectifs disponibles actualisés au cours de l'existence de l'individu. Schwartz souligne à cet égard que, dans le cadre d'une volonté de promotion sociale, la socialisation familiale ouvrière tend à entrer en concurrence avec la socialisation communautaire, avec des résultats souvent déstabilisants quand la situation économique se fait soudain plus difficile, puisque les logiques d'intégration à la famille et à la communauté élargie entrent en contradiction (processus centrifuges de repli/centripètes de fuite). Annick Madec, dans son échange

¹ Elias NORBERT. La société des individus. 1939, 1950, 1987.

fort réussi avec une famille populaire, pose un constat identique : l'individuation adossée à une socialisation caractérisée par les multiples manques et contraintes entraîne principalement une gestion défensive de l'existence pourrait-on dire, soucieuse en premier lieu d'assurer la survie physique, psychique et sociale, à mille lieues d'une autonomie créatrice de sens positif et d'une indépendance réelle (aussi bien vis-à-vis de sa famille que des supports institutionnels subsistant). Ce que Schwartz appelle une fermeture privative par « insularité », forme appauvrie d'un repli privatif opposée à la montée privative précédente – qui reflétait une tendance globale vers la dépaupérisation, du fait notamment des supports collectifs stables.

Il n'est pas anodin que l'autonomie et l'indépendance soient des qualités « naturellement » attendues dans une société où la classe des dirigeants bénéficie elle-même des lieux de socialisation particulièrement adaptés à son développement. Or, les classes populaires ont bénéficié depuis les années cinquante d'institutions susceptibles de leur apporter les supports dont elles pouvaient manquer au niveau familial. L'État-social peut ainsi être vu comme un facteur supplémentaire et efficace d'individuation (cotisations sociales, école...), en dépit des critiques justifiées qu'on a pu par ailleurs adresser à la structuration bureaucratique de la mise en application des droits et garanties – ce qu'on pourrait appeler avec Michel Foucault des technologies disciplinaires et de contrôle social. ⁽¹⁾

3 – L'individualisation (التفرد) :

L'individualisation est le processus de prise de distance de l'individu vis-à-vis de ses appartenances et déterminations sociales originelles. Cette dynamique de l'émergence de l'individu comme entité distincte animée par le désir (ou l'idéal) de ne compter d'abord que sur soi-même et par la préoccupation dominante de ses propres intérêts, sans soucis de l'autre (individualisme) mais qui peut être aussi dynamique de l'émergence du sujet, comme acteur responsable animé par l'idéal d'autonomie, cette aspiration à penser et décider par soi-même de son mode de vie, de ses valeurs et du sens à donner à son existence (la différenciation).

En d'autres termes, l'individualisation c'est finalement ce processus qui va dans le sens de l'indépendance de l'individu vis-à-vis de ses appartenances et détermination sociales originelles, cette dynamique de l'émergence de l'individu comme entité distincte animée par le désir (ou l'idéal) de ne compter d'abord que sur soi-même et par la préoccupation dominante de ses propres intérêts, sans souci de l'autre, mais qui peut être aussi dynamique de l'émergence du sujet, comme acteur responsable animé par l'idéal d'autonomie, cette aspiration à penser et décider par soi-même de son mode de vie, de ses valeurs et du sens à donner à son existence, cette volonté de réaménager le lien social dans un sens

¹ Stéphane Le Lay, « Individuation, individualisation, atomisation. Malentendus de classes », *Mouvements* 2003/2 (no26), p. 27-32. DOI 10.3917/mouv.026.0027. P31.

contractualiste, mutualiste et tendanciellement égalitaire, et de repenser les fondements idéels de la solidarité.

De Singly remarque que « l'individualisation » des individus contemporains ne signifie pas que ceux-ci aiment être seuls. Au contraire, ils apprécient d'avoir plusieurs appartenances et de ne pas être liés par un lien unique. Cette multiplication des appartenances engendre une diversité de liens qui, pris un à un, sont moins solides, mais qui, ensemble, font tenir et les individus et la société. La crise du lien social devrait ainsi se résoudre, lorsque chacun bénéficiera de conditions objectives telles qu'il puisse se réaliser lui-même dans plusieurs groupes, en ayant plusieurs places, plusieurs appartenances. [...] Le processus d'individualisation renvoie ainsi à un processus de désaffiliation volontaire qui permet la construction des identités personnelles. Cette construction progressive de l'autonomie exige aussi des procédures de formation à la réflexivité, un apprentissage de la pensée critique et la possibilité du refus.

Avec le processus de l'individualisation tel que le décrit l'auteur, l'individu peut disposer d'une identité originale tout en ayant des traits qui lui permettent d'avoir des points communs, des dimensions sociales avec d'autres. ⁽¹⁾

Avec Georges Simmel, la notion d'individualisation se présente comme étant le « *détachement intérieur et extérieur de l'être par rapport aux formes communes* », qui commence à la Renaissance et affranchit progressivement l'individu des "formes communautaires" que caractérisait la « *jalousie de la totalité à l'égard du particulier* » ; cette évolution ayant culminé dans la grande ville moderne, avec les deux dimensions, de l'individualisation : « *l'indépendance individuelle et l'élaboration de la différence personnelle* ». ⁽²⁾.

En général, l'individualisation se trouve ainsi préfigurée, de manière plus ou moins implicite, dans les différentes variantes de l'opposition paradigmatique entre communauté et société.

Pour Dumont en effet, l'individualisme est bien moderne, l'individualisation est bien un processus qui se confond avec la modernisation, mais il est lent, progressif, et différent de celui que Durkheim isole : l'individu est promu dans les valeurs des sociétés modernes par degrés successifs dans lesquels se transforme la configuration sociale : les champs du religieux, du politique et de l'économique, au départ confondus se séparent et s'autonomisent peu à peu, de telle sorte que, la modernité ne se réalise qu'avec le sujet politique (le citoyen) et l'acteur économique individuel.

Les processus d'individualisation de la personne – de production, de reconnaissance et d'utilisation des différences spécifiquement individuelles (interprétées en termes d'attributs, de dons et de dispositions caractérielles par exemple) – n'y sont pas moins présents et fondent, là comme ailleurs, l'aperception de chacun comme individu : comme une personne concrète, reconnue dans son unité (la cohérence de

¹ Biljana Zaric-Mongin, « François de Singly. *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien* », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 35/1 | 2006, mis en ligne le 28 septembre 2009, P. 2.

² Cf. Simmel (G.), *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot, 1989, p. 293.

son comportement même si celle-ci fait l'objet d'une relecture et de réévaluations continues à la lumière de l'événement et de son interprétation) et dans son unicité (même si celle-ci est surtout pensée comme relationnelle et relative, l'unicité d'un individu procédant d'abord – mais pas exclusivement – de l'unicité de sa position généalogique, des circonstances et du rang de sa naissance et des événements venant révéler ou modifier, tout au long de son existence, certains de ses attributs particuliers). L'individualisation est donc aussi différenciation.

Émile Durkheim défend une thèse proche, lorsqu'il affirme que les progrès de la conscience dépendent du recul de l'instinct, celui-ci étant défini comme tradition inscrite dans l'organisme. La transformation sociale n'est centrée ni dans l'individu ni dans la société : l'individualisation n'est pas prédéterminée et éternelle (naturelle et intérieure), elle est le produit d'une adaptation individuelle à une situation sociale de diversification des fonctions et d'instauration d'une concurrence par l'occupation de ces fonctions. Les marges d'initiative sont cependant variables selon les groupes. Si elles sont nulles, la seule forme d'expression de la liberté peut-être alors l'évasion ou la délinquance.

De ce qui précède finalement, l'on peut dire que les systèmes théoriques de Dumont d'une part, et d'Elias de l'autre part, apportent une relative confirmation au modèle durkheimien précédemment examiné : le procès d'individualisation se poursuit inexorablement et s'accroît avec la même condition d'affaiblissement de la communauté.

Il faut donc deux sources à l'individualisation : extérieure d'abord, sous la forme des conditions sociales de possibilité de cette auto-affirmation, intérieure aussi, sous la forme du travail réflexif de la conscience sur soi. C'est Norbert Elias qui nous semble ensuite élucider cette dualité de la source, en montrant la nécessité de la construction de l'individualité dans le rapport social, dans la socialisation intériorisée par l'auto-répression des pulsions. La restriction de l'individu à une substance autonome, non relationnelle est culturelle, propre au sens commun des sociétés modernes. Ainsi donc, la principale thèse durkheimienne est vérifiée : "*la société ne trouve pas toutes faites dans les consciences les bases sur lesquelles elle repose : elle se les fait à elle-même*". (1)

¹ Emile DURKHEIM, *De la division du travail social*, op. cit. p. 342